

vertu d'une concession primitive de son père. La spoliation, d'ailleurs, ne consista guère, de la part de Lothaire, ainsi qu'on peut l'induire des termes de la chronique de Frodoard, déjà cités, que dans la saisie de quelques châteaux, qui avaient été donnés au jeune prince comme apanage, et dont il n'était pas alors en état de regretter la perte, car il n'avait que deux ans, suivant *l'Art de vérifier les dates*. Aussi sont-ce les personnes chargées naturellement de ses intérêts, sa mère, son oncle, etc., qui interviennent seules alors dans l'affaire. Plus tard, cependant, il paraît que Lothaire craignit une revendication sérieuse de la part de son frère, et c'est pour cela qu'il fit reconnaître son fils comme roi en 978. La cérémonie du couronnement se fit à Compiègne, le 8 juin 979. Charles avait alors vingt-cinq ans, et avait montré quelque velléité de réunir son ancien apanage de Bourgogne à celui que son cousin l'empereur Othon II venait de lui constituer en Lorraine.

Qu'était devenu le jeune prince depuis son éviction du royaume de Bourgogne en 955 jusqu'en 978 ? Nous l'ignorons. Il paraît qu'il fut conduit par sa mère auprès de son oncle Othon I^r, alors roi de Germanie, de Lombardie, etc., et plus tard empereur, à la cour duquel il fut élevé. Ce dernier étant mort en 973, son fils Othon II lui succéda. C'est ce prince qui donna à Charles, comme nous venons de le voir, le duché de basse Lorraine et une partie de la haute, dont celui-ci lui fit par contre l'hommage.

Lothaire tenta encore de dépouiller son frère de cet apanage en 978 (*Art de vérifier les dates*, 2^e édit. p. 542) ; mais il paraît que c'est Charles qui avait pris l'offensive, si l'on s'en rapporte à une lettre pleine d'injures (1), que lui écrivit quelques années après son parent Thierry, évêque de Metz, et dont voici un pas-

(1) Charles lui répondit dans le même style. Et ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire, c'est que les deux lettres ont été écrites par le même individu, l'Auvergnat Gerbert, qui devint pape plus tard sous le nom de Sylvestre II. (Voyez *Recueil des Historiens de France*, t. IX, p. 280 et 287.)